

MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET EUROPEENNES

DIRECTION DES ARCHIVES

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 17

PARIS 2008

AO 17 — Jacques de BOURBON BUSSET, ministre plénipotentiaire

Notice biographique

Né le 27 avril 1912, décédé le 7 mai 2001.

Formation. — Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et géographie.

Carrière. — Attaché autorisé à Rome (Quirinal), 1937-1938 ; admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire, 9 juin 1939 ; à l'administration centrale (Europe), 1939 ; services de guerre, 1939-1941 ; à la disposition du service diplomatique des prisonniers de guerre, 1941-1942 ; chargé de mission au ministère de l'économie nationale et des finances (Affaires sociales), 1942 ; président-directeur général de la Croix-Rouge française août 1944 ; sous-directeur à l'administration centrale (Relations culturelles), 1945-1947 ; sous-directeur d'Europe méridionale, 1948 ; directeur adjoint du cabinet du ministre, juillet 1948 ; directeur du cabinet du ministre, février 1951 ; directeur des Relations culturelles, 1952-1957 ; chevalier de la Légion d'honneur, 8 juillet 1953 ; en disponibilité, sur sa demande, février 1957.

2 entretiens

Communication : sans réserve

Entretien n° 1, réalisé le 13 novembre 1984 au Ministère des Affaires étrangères, 37 Quai d'Orsay à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *La personnalité d'Alexis Léger.* — La rencontre d'A. Léger ; son limogeage par P. Reynaud ; la Seconde Guerre mondiale ; son interprétation du rôle de P. Reynaud ; son sentiment à propos du général de Gaulle ; la barrière entre l'écrivain et l'homme politique ; sa conception de la politique étrangère (1933-1940) et ses conséquences ; la contradiction de la politique étrangère et de la politique militaire.

[2] *Au cabinet de R. Schuman, ministre des Affaires Etrangères.* — Les circonstances de sa nomination ; son rôle ; la composition du cabinet, portraits de M. Schuman et de M. Chauvel : ses relations avec le général de Gaulle, Couve de Murville, Schuman, Bidault.

[3] Les relations de Schuman avec Parodi, Couve de Murville : l'affaire de l'Accord de Londres, les hésitations de Schuman ensuite, avec Paris, François-Poncet, Grandval.

[4] *La question allemande*. — La Sarre ; le choix et le rôle de A. François-Poncet succédant à Koenig, la volonté de maintenir la séparation entre les deux Allemagne ; la question de la défense européenne.

[5] *R. Schuman au Ministère des Affaires étrangères (suite)*. — Les relations avec V. Auriol, J. Mouret, les démocrates chrétiens, le général de Gaulle sur la loi militaire.

[6] *Les relations multilatérales*. — Le pacte de Bruxelles : la menace soviétique, R. Schuman et les Etats-Unis, le pacte atlantique : l'inclusion de l'Italie ; les prémices du conseil de l'Europe, le rôle de Duncan Sandys.

2^{ème} partie

[1] R. Schuman et la guerre de Corée.

[2] *La construction de l'Europe : le traité de la C.E.C.A.* — La réconciliation franco-allemande, les protagonistes du projet, le point de vue de Jacques de Bourbon Busset, en particulier sur l'implication britannique, la lenteur des opérations due à la germanophobie française.

[3] Les circonstances de la déclaration du 9 mai : l'encouragement américain, les choix du charbon et de l'acier ; les réactions à la déclaration ; la négociation ; la réaction de la sidérurgie française ; les réactions américaine et soviétique : le rôle de Bonnet.

[4] La C.E.D. — La position de Schuman ; le rôle de M. Debré ; le problème de l'autorité politique.

Entretien n° 2, réalisé le 27 novembre 1984 au Ministère des Affaires étrangères, 37 Quai d'Orsay à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.

[1] *Au cabinet de R. Schuman (suite)*. — Les premiers dossiers : l'émergence de la Chine populaire, la reconnaissance de l'Etat d'Israël, la question de l'Afrique du Nord : la personnalité de Louis Massignon, le parti du général Juin ; les relations de R. Schuman avec les militaires : de Lattre, Juin.

[2] *La politique tunisienne de R. Schuman*. — Le choix de Mons, Perillier ; le point de vue de Jacques de Bourbon Busset sur cette politique, la réaction du gouvernement à l'échec de Perillier, le choix de Hauteclocque, les conséquences des troubles en Tunisie.

[3] Le plan de réforme (mars 1952) de R. Schuman à propos de la Tunisie ; la personnalité de S. Ben Youssef ; l'inscription de la question tunisienne à l'ONU ; la nomination du général Guillaume.

[4] *La question du Maroc*. — Le général Guillaume ; le personnage de Vallat ; Boussac ; la politique marocaine.

[5] *La direction générale des relations culturelles*. — Le rattachement de l'assistance technique à la D.G.R.C. ; les circonstances de sa nomination ; le manque d'intérêt

des ministres des Affaires Etrangères successifs pour la D.G.R.C. ; les deux pôles importants pour J de Bourbon Busset : la défense de la langue française, les réalisations scientifiques et techniques françaises ; les relations culturelles avec les pays de l'Est, Israël, le Proche-Orient, l'Inde, le Japon, l'Indonésie, l'Afrique du Sud.

[6] Les différentes missions du directeur général des Affaires Culturelles ; le sentiment de Bourbon Busset sur ce poste ; ses réformes.

[7] Les liens avec l'Education Nationale ; les conseillers culturels ; la politique concernant les instituts français et les lycées ; le problème de la concurrence de la langue anglaise ; le poids des confréries religieuses de langue étrangère.

[8] Les sujets et les personnalités appréciés à l'étranger ; l'envoi de livres, disques ; la création du festival de Cannes.

[9] Evocation de l'affaire de Suez.

[10] *La D.G.R.C. (suite)*. — L'enthousiasme du personnel à l'étranger ; le manque de moyens financiers ; le souhait de J. de Bourbon-Busset de créer une fondation.